

**IMPACTS DE LA COVID-19
SUR LA FILIÈRE HORTICOLE
CAMEROUNAISE
RÉSULTATS D'ENQUÊTE**

**JUIN
2020**



COLEACP

Le COLEACP est une association interprofessionnelle à but non lucratif du secteur privé.

Ses membres sont des producteurs, des transformateurs, des exportateurs, des prestataires de services, des opérateurs connexes (transporteurs, transitaires, etc.) et des importateurs, qui se sont engagés à promouvoir un commerce inclusif et durable des produits horticoles (nationaux, régionaux et internationaux) des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Le COLEACP gère des programmes de développement dans les secteurs agricole et alimentaire, financés par des bailleurs de fonds. Il s'appuie sur une expérience de plus de 45 ans de partenariats et de soutien aux secteurs privé et public dans 50 pays.

De plus amples informations sont disponibles sur [notre site web](#).



1. CONTEXTE

Le RHORTICAM, en collaboration avec le COLEACP, a préparé une enquête pour les entreprises et coopératives du secteur horticole camerounais. Cette enquête aidera à évaluer l'impact de la crise sanitaire et économique qui frappe le monde actuellement.

La contribution des entreprises aidera également à identifier les besoins d'appui et, dans la mesure des moyens à disposition, permettra au COLEACP et au RHORTICAM d'accompagner ces entreprises dans ce moment particulier lié à la crise sanitaire.

Cette enquête a été diffusée entre le 12 mai et le 24 mai 2020.

2. CONSTRUCTION DU RAPPORT

Les réponses individuelles reçues dans le cadre de cette enquête ont été traitées de manière confidentielle. Ce rapport compile les résultats qualitatifs et quantitatifs agglomérés des entreprises. Dans chaque section (voir le point 3), les questions posées seront reprises en début de section, suivies par les réponses obtenues.

Une conclusion reprendra les principaux impacts de la crise sanitaire sur les entreprises, ainsi que leurs principaux besoins pour surmonter la crise économique liée à cette crise sanitaire.

3. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

3.1. ENTREPRISES PARTICIPANTES

Dix entreprises ont participé à cette enquête. Ces entreprises sont majoritairement actives simultanément dans plusieurs filières de production, la filière ananas étant la filière la plus mentionnée (avec 7 entreprises actives dans cette filière), suivi par les produits transformés (fruits séchés, jus, poivre de Penja).

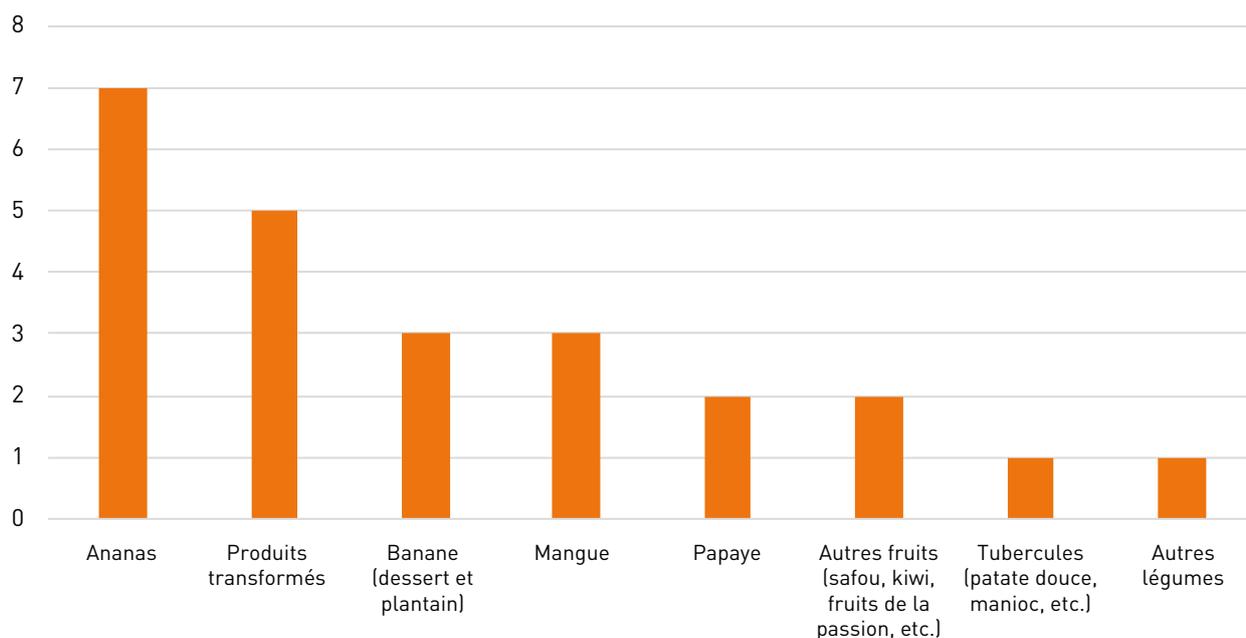


Figure 1 : Représentativité des filières parmi les entreprises répondantes

La majorité des répondants à l'enquête commercialisent leurs produits sur le marché européen (70%), les 30% restants étant actifs sur le marché local.

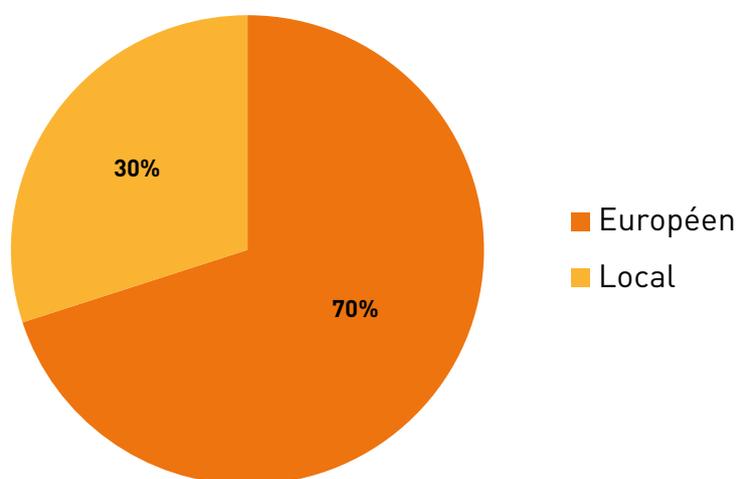


Figure 2 : Répartition des entreprises selon leur marché de commercialisation

3.2. IMPACTS SUR LES ACTIVITÉS ET LE CHIFFRE D’AFFAIRES

Questions posées :

- Êtes-vous impacté par les mesures prises contre le CoronaVirus ? (oui/non)
- De quelle(s) manière(s) le CoronaVirus impacte-t-il votre activité ? (choix multiples)
- Les mesures prises contre le CoronaVirus ont-elles un impact sur votre chiffre d’affaires ? (oui/non)
- Comment estimez-vous cet impact de baisse du chiffre d’affaires ? (choix multiples)

Sans grande surprise, 100 % des entreprises participantes se disent impactées par les mesures prises nationalement et internationalement en vue de lutter contre la propagation du virus. Les impacts les plus fréquents sont une baisse des commandes de leurs clients, ainsi que ceux liés à la suspension des déplacements. La liste est reprise ci-dessous :

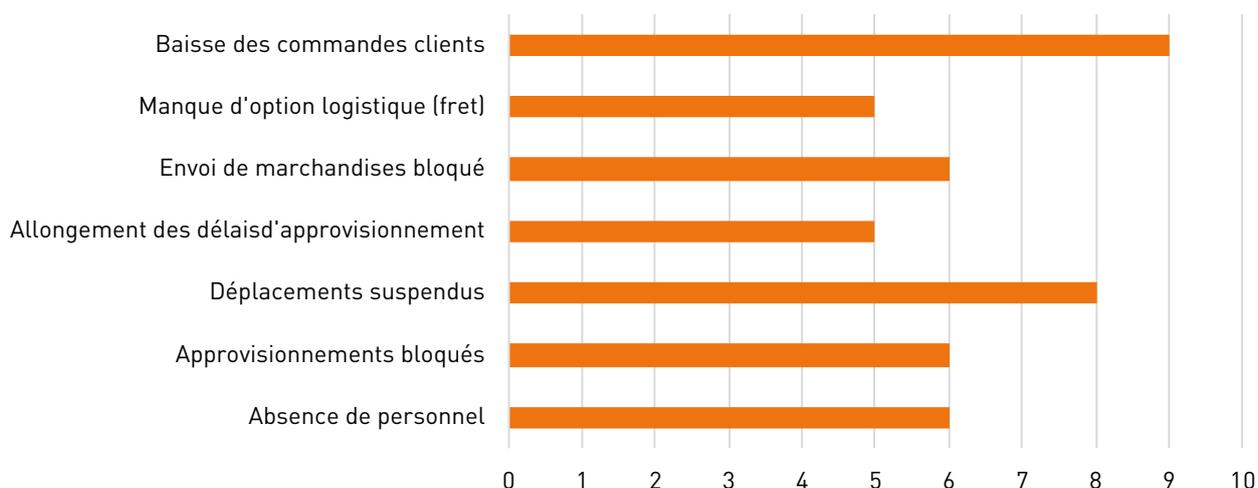


Figure 3 : Impacts du COVID-19

L’impact sur le chiffre d’affaires actuellement mentionné par les entreprises est une diminution de 30 et 70 %, avec une moyenne de 50 %.

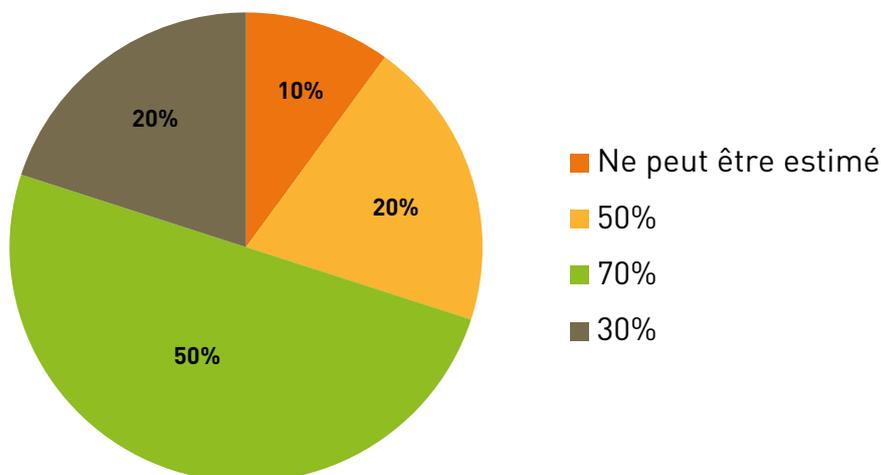


Figure 4 : Baisse du chiffre d’affaires des entreprises

3.3. DIFFICULTÉS OPÉRATIONNELLES RENCONTRÉES LORS DE LA CRISE SANITAIRE

Questions posées :

- Rencontrez-vous des difficultés de trésorerie, suite à la crise sanitaire du COVID19, pour payer (...) ? (choix multiples)
- Rencontrez-vous des problèmes d'organisation suite à la crise sanitaire du COVID19 ? (choix multiples)

Les principales difficultés de paiement rencontrées par les entreprises sont : les fournisseurs (100%) et les salariés (80%). La liste est reprise dans le graphique ci-dessous. Certaines entreprises ont également mentionné, qu'en tant que fournisseur d'entreprises annexes, elles aussi subissaient des problèmes de non-paiement suite à la crise.

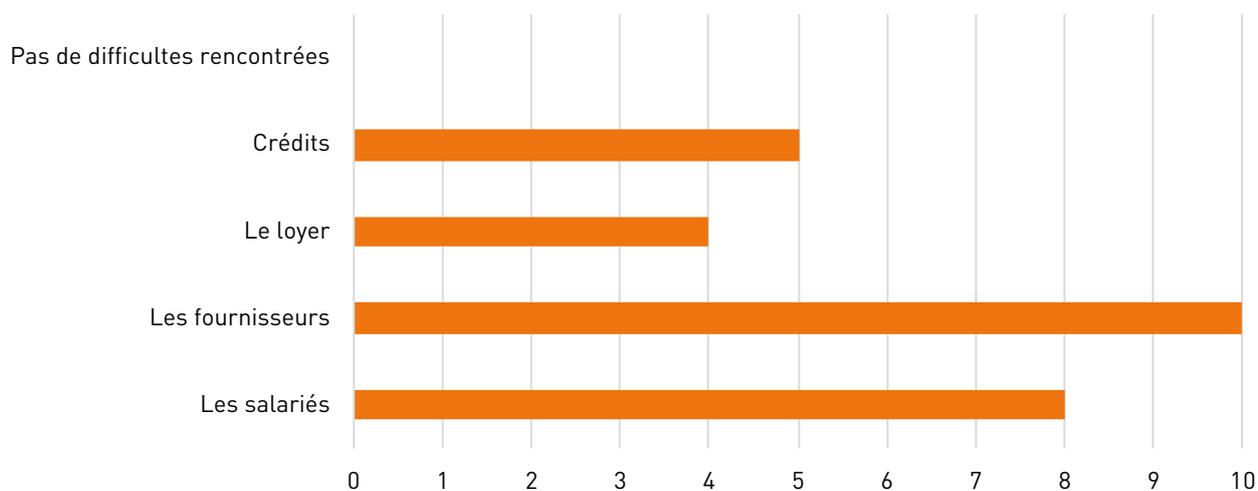


Figure 5 : Difficultés de trésorerie pour payer

Les principales difficultés organisationnelles rencontrées sont liées au transport et à l'approvisionnement des entreprises (80 % des entreprises impactées).

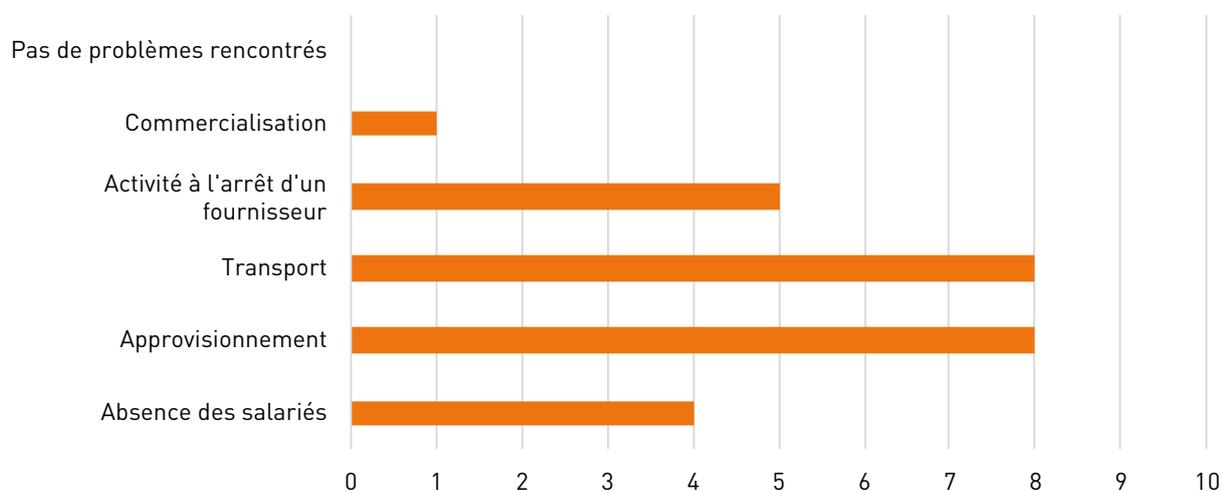


Figure 6 : Problèmes d'organisation

3.4. IMPACTS SUR LE COMMERCE ET LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS

Questions posées :

- Quel est le volume hebdomadaire moyen non écoulé suite à une difficulté issue de la crise sanitaire ? (*question ouverte*)
- Avez-vous trouvé une solution de commercialisation pour ce volume non écoulé ? (*oui/non*)
- Si oui, laquelle ? (*question ouverte*)

Sur les 10 entreprises participantes, sept (7) ont pu chiffrer l'impact sur le volume hebdomadaire (entre 4 tonnes et 22 tonnes par semaine), deux (2) ont confirmé une baisse de volume (mais n'ont pas pu la chiffrer) et une entreprise n'a pas mentionné de baisse de volume. Certaines entreprises ont également mentionné leurs difficultés à écouler leurs rejets d'ananas, ou encore leurs autres plants.

	Volume hebdomadaire (en tonnes)
Moyenne	12.5
Minimum	4
Maximum	22

Les entreprises ont mentionné, sur base de la question ouverte du questionnaire, les raisons de la baisse de volume. La diminution de l'offre logistique est la principale raison expliquant la baisse de volume.

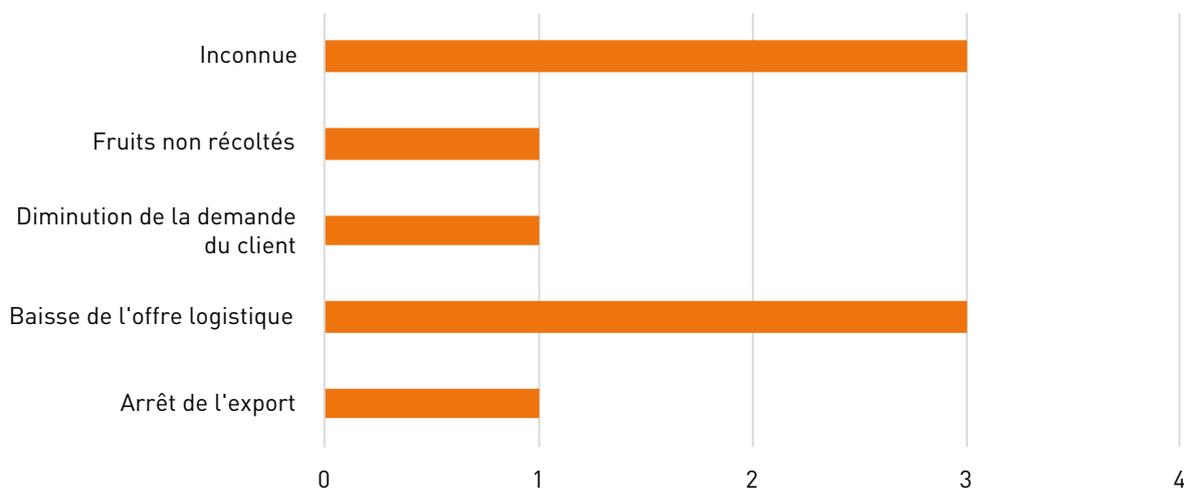


Figure 7 : Raisons de la baisse de volume

Parmi les 9 entreprises rencontrant une baisse du volume hebdomadaire commercialisé, trois (3) entreprises ont trouvé des solutions alternatives : deux (2) ont écoulé leurs produits sur le marché local (au lieu du marché européen) et une entreprise a transformé ses fruits en jus pour le marché local.

3.5. MESURES GOUVERNEMENTALES

Questions posées :

- Connaissez-vous les aides déployées par le gouvernement et les collectivités locales ? (oui/non)
- Si oui, lesquelles connaissez-vous ? (question ouverte)
- Si oui, avez-vous déjà fait les demandes d'aides ? (oui/non)
- Si oui, pour quelles aides gouvernementales ? (question ouverte)

100 % des entreprises participantes ont répondu ne pas connaître les aides déployées par le gouvernement et les collectivités locales pour soulager l'impact de la crise sur leurs activités.

3.6. MISES EN PLACE DES RECOMMANDATIONS DE L'OMS POUR LUTTER CONTRE LA PANDÉMIE

Questions posées :

- Lesquelles de ces recommandations de l'OMS sont connues et comprises par la majorité de vos employés ? (choix multiples)
- Quelles consignes avez-vous mis en place au sein de votre station ? (choix multiples)
- Quelles consignes avez-vous mis en place lors des récoltes ? (choix multiples)
- Quelles consignes avez-vous transmis à vos sous-traitants ? (choix multiples)
- Quelles mesures additionnelles ont éventuellement été mises en place ? (question ouverte)
- Quels sont les éventuelles difficultés qui vous empêchent de mettre en place certaines mesures et pourquoi ? (question ouverte)

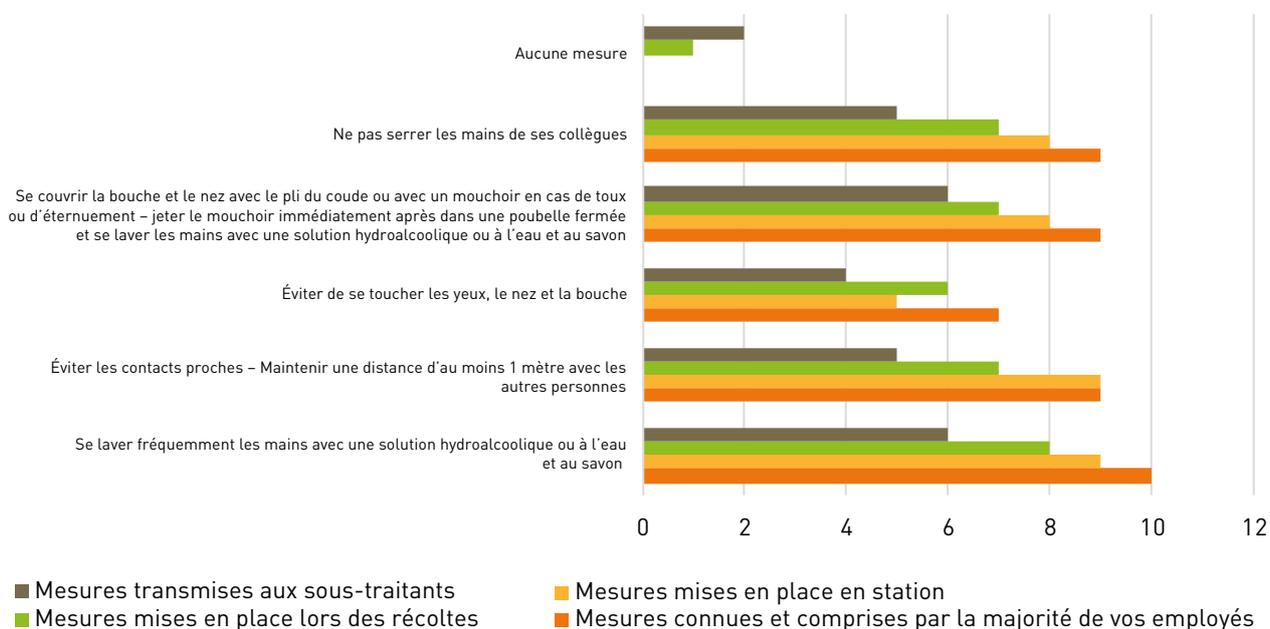


Figure 8 : Recommandations OMS mises en place le long de la chaîne d'approvisionnement

La majorité des recommandations sont connues et comprises par les entreprises et leurs travailleurs (73 % toutes mesures confondues). Cependant, certaines mesures ne sont pas appliquées dans les activités quotidiennes : en station, en moyenne, les mesures sont appliquées avec une moyenne de 65 %, contre 60 % lors de la récolte et moins de 50% des mesures sont transmises aux sous-traitants (producteurs, etc.).

Certaines entreprises ont mis en place des mesures additionnelles pour limiter la propagation du virus, dont notamment :

- Interdiction de visite au sein de la station
- Limitation des moyens de transport par motos et tracteur
- Sensibilisation régulière du personnel sur le respect des mesures
- Désinfection des meubles et matériaux de conditionnement après chaque utilisation

Les principales difficultés mentionnées, empêchant les entreprises de mettre en œuvre ces recommandations, sont les suivantes :

- Manque de moyens financiers
- Difficultés d'accès des agents de santé communautaires
- Absence d'installation des points d'eau sur le site de production
- Absence d'accompagnement véritable des entreprises dans le respect des mesures par le gouvernement
- Manque de sanction de la part des autorités pour les contrevenants à l'application des mesures
- Difficultés de contrôle de transport des ouvriers

3.7. APPUIS SOUHAITÉS DU COLEACP

Questions posées :

- Selon vous, pendant la crise sanitaire, quelles actions le COLEACP pourra mettre en place pour vous accompagner au mieux ? (*question ouverte*)
- Selon vous, lorsque la crise sanitaire sera finie, quelles actions le COLEACP pourra mettre en place pour vous accompagner au mieux ? (*question ouverte*)

Les appuis ont pu être classés en catégories, reprises dans le graphique ci-dessous. Pendant la crise sanitaire, le besoin des entreprises est principalement situé au niveau de la mise à disposition de matériel de protection, de l'appui financier et de l'accès au marché, suivis de près par l'aide à l'identification de solutions logistiques et la sensibilisation sur les gestes barrières.

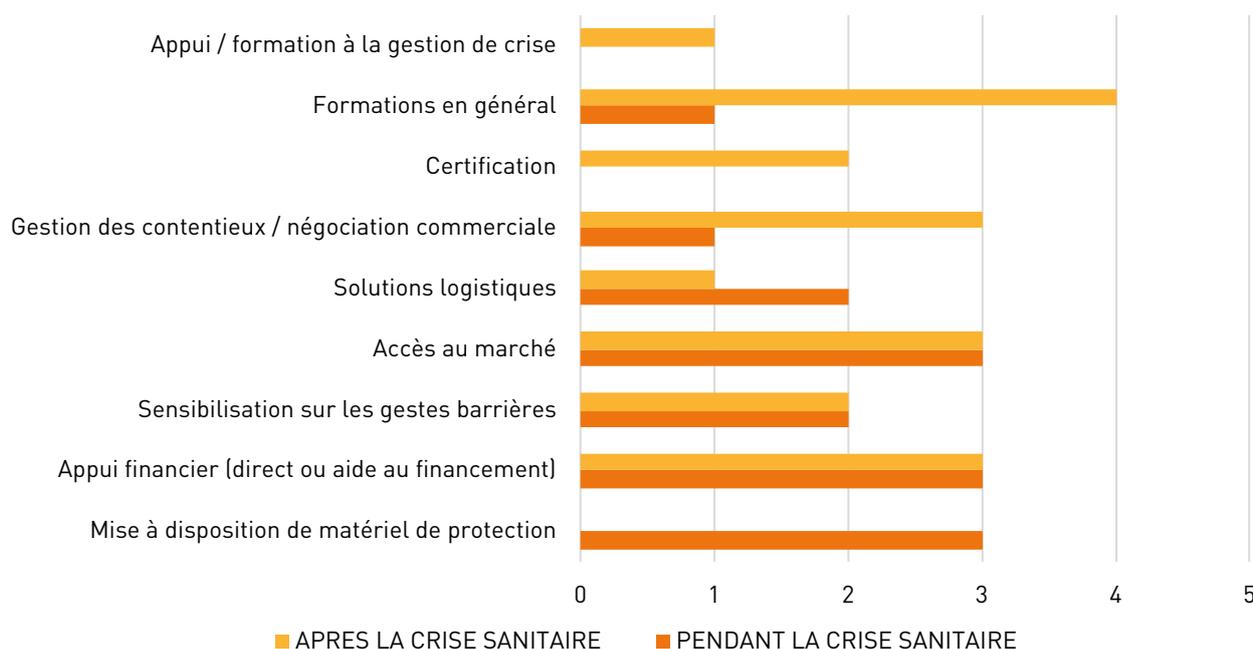


Figure 9 : Appuis souhaités de la part du COLEACP

Une fois la crise sanitaire passée, les entreprises souhaiteraient des appuis en matière de renforcement de capacités, notamment sur la thématique de la négociation commerciale, de la gestion des contentieux, et de la gestion de crise. Les demandes d'appuis ressortant à la fois pendant et après la crise sont : l'appui financier (direct ou indirect) et l'accès au marché.

3.8. APPUIS SOUHAITÉS DU RHORTICAM

Questions posées :

- Selon vous, pendant la crise sanitaire, quelles actions le RHORTICAM pourra mettre en place pour vous accompagner au mieux ? (*question ouverte*)
- Selon vous, lorsque la crise sanitaire sera finie, quelles actions le RHORTICAM pourra mettre en place pour vous accompagner au mieux ? (*question ouverte*)

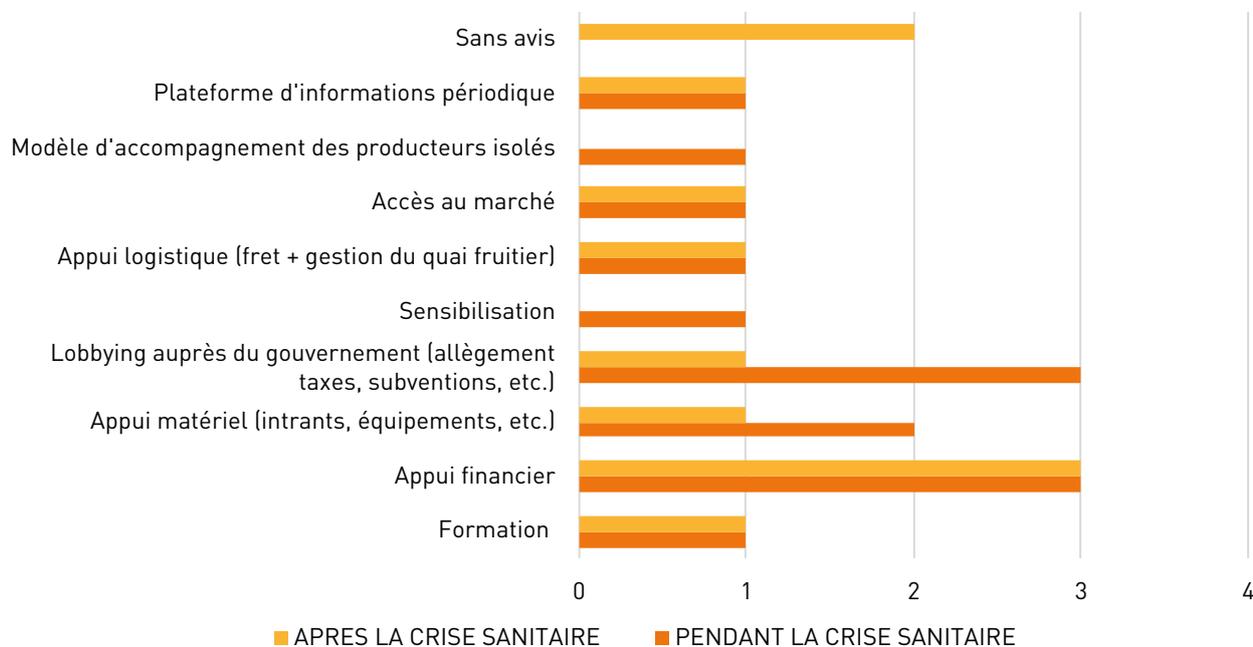


Figure 10 : Appuis souhaités de la part du RHORTICAM

Les appuis demandés à plusieurs reprises pour aider les entreprises pendant la crise sont les actions de lobbying auprès du gouvernement (allègement des taxes, subventions à l'achat d'intrants, etc.), suivies par l'appui financier et finalement l'appui à l'acquisition de matériel (achat groupé d'intrants, équipements, etc.).

Après la crise, le principal appui souhaité qui émerge du lot est l'appui financier.

4. CONCLUSION SUR LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE ET LES BESOINS IDENTIFIÉS POUR LE SECTEUR HORTICOLE CAMEROUNAIS

Globalement, toutes les entreprises participantes sont impactées par la crise actuelle, qu'elles soient actives sur le marché local ou sur le marché européen.

Les principaux impacts se situent au niveau de la demande de clients (90% des entreprises subissent une baisse de la demande), ainsi que d'un point de vue logistique (au sens large) sur les chaînes d'approvisionnement : dès l'approvisionnement des produits (50 % des entreprises mentionnent des approvisionnements bloqués), jusqu'à l'export (50 % manquent d'offre de fret pour exporter leurs produits).

L'impact chiffré est d'une diminution moyenne de 50 % des chiffres d'affaires pour les entreprises participantes. Les entreprises perdent en moyenne 12.5 tonnes de produit par semaine suite à ces problèmes, et seul un tiers des entreprises ont trouvé un marché alternatif (généralement marché local). L'identification de marchés alternatifs soulagerait les entreprises en cette période de crise.

D'un point de vue opérationnel, toutes les entreprises participantes rencontrent des problèmes de liquidité et ne sont donc pas en mesure de payer les fournisseurs (100%), ou encore les salariés (80%). Les principaux freins aux opérations sont liés à l'approvisionnement (80%), au transport (80%) et dans une moindre mesure l'absence de salariés (40%).

Les entreprises ne sont pas informées des aides gouvernementales mises à leur disposition. Un appui du Rhorticam (information et appui à la demande et à l'obtention de ces aides financières) est souhaitée de la part des entreprises.

La majorité des recommandations de l'OMS (gestes barrières) sont connues et comprises par les entreprises et leurs travailleurs (73 % toutes mesures confondues). Cependant, certaines mesures ne sont pas appliquées dans les activités quotidiennes : en station, les mesures sont appliquées avec une moyenne de 65 %, contre 60 % lors de la récolte et moins de 50% des mesures sont transmises aux sous-traitants (producteurs, etc.). Il semble opportun d'accompagner le personnel de récolte et les producteurs à ces mesures.

Pour conclure cette enquête, les résultats de celle-ci, ainsi que les souhaits mentionnés par les entreprises, permettent d'identifier les priorités d'appuis suivantes :

- **Appuis de la part du COLEACP :**
 - **Accès au marché :** identifier des marchés alternatifs pour les entreprises, pour que celles-ci puissent écouler leurs produits.
 - **Négociation commerciale :** l'identification des marchés doit s'accompagner d'une formation à la négociation commerciale pour les entreprises, afin qu'une fois le marché identifié, le gérant de l'entreprise puisse défendre son produit et les intérêts de son entreprise.
 - **Appui à la gestion de crise :** les priorités sont à ce niveau d'accompagner les entreprises à gérer leur trésorerie, et à sécuriser leur chaîne d'approvisionnement.
 - **Appui à la sensibilisation sur les gestes barrières :** les responsables de la diffusion des bonnes pratiques d'hygiène devraient être prochainement formés aux bonnes pratiques d'hygiène et à la diffusion de ces messages, la plateforme de formation en ligne étant, dans l'attente, un très bon outil à cette fin.
 - **Accès aux financements :** pour les entreprises qui le souhaitent et qui disposent d'un plan d'investissement, le COLEACP identifie régulièrement des structures de financement pouvant, éventuellement, répondre favorablement à leur demande de financement.

■ **Appuis de la part du RHORTICAM :**

- **Accès au marché :** identifier des marchés alternatifs pour les entreprises, pour que celles-ci puissent écouler leurs produits.
- **Information et communication :** communication à effectuer sur les gestes barrières, le rappel des consignes pour limiter la propagation du virus, mais également sur les mesures d'aides mises en place pour le gouvernement – si possible, le RHORTICAM accompagnera les entreprises à effectuer les demandes d'aides au gouvernement.
- **Actions de lobbying auprès du gouvernement :** le RHORTICAM est invité à se rapprocher du gouvernement camerounais pour défendre les entreprises horticoles et favoriser l'obtention de subventions ou d'allègement des taxes en temps de crise.



COLEACP

COLEACP

Belgique - Rue du Trône, 130 B-1050 Bruxelles | Tél. +32 (0)2 508 10 90
France - Rue de la corderie, 5 - Centra 342 - 94586 Rungis Cedex | Tél. +33 (0)1 41 80 02 10
network@coleacp.org | www.coleacp.org